

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 5 juillet 2021**

**Procès-verbal** de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le cinquième (5<sup>e</sup>) jour du mois de juillet deux mille vingt et un (2021) à 19h30, à la Salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce Conseil.

**Présences :**

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Un (1) citoyen est présent à l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris, préside l'assemblée et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

**2021-07-143.2**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel qu'apparaissant ci-dessous, et que le point « AFFAIRES NOUVELLES / VARIA » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1. Séance régulière du 7 juin 2021
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
  - 4.1. Ratification des déboursés du 28 mai au 29 juin 2021 et approbation des comptes du mois
5. CORRESPONDANCES
  - 5.1. Dépôt d'une correspondance reçue de Mme Sylvie Brillon
  - 5.2. Dépôt d'une correspondance reçue de M. Robert Gagnon (Corporation PARC Bas-St-Laurent)
  - 5.3. Dépôt d'une correspondance reçue du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
  - 5.4. Dépôt d'une correspondance reçue de M. Jacques Desjardins
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 6.1. Dépôt du Résumé du bilan financier au 31 décembre 2020 – Rapport de la Mairesse
  - 6.2. Dépôt des états financiers trimestriels (activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 30 juin 2021)
  - 6.3. DHC Avocats – Paiement de la facture numéro 174542 pour la révision du protocole d'entente avec la Fabrique de Cacouna préalablement à la cession de l'Église

- 6.4. Info Dimanche – Achat d'un espace publicitaire pour féliciter les lauréats du Pavillon de l'avenir
- 6.5. Résolution pour demander le report du dépôt de la politique familiale
- 6.6. Résolution d'intention relative à un parc industriel technologique
- 6.7. Résolution demandant à la Société des traversiers du Québec (STQ) de relocaliser la traverse maritime permettant de rejoindre Saint-Siméon au Port de Gros-Cacouna
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1. Service incendie – Rapport du mois de juin 2021
  - 7.2. Centre Routier (1994) Inc. – Dépôt de la soumission pour la réparation du système d'échappement du camion autopompe (unité 216)
- 8. TRAVAUX PUBLICS  
Aucun point à l'ordre du jour.
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 9.1. Xylem Inc. – Dépôt de la soumission pour la réparation de la pompe de la station de pompage située sur la rue Grève
- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 10.1. Permis – Rapport mensuel du mois de juin 2021
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
  - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel du mois de juin 2021
  - 11.2. Demande de gratuité – Cours de Cerveau direction
  - 11.3. Amusement Cyclone – Dépôt de la soumission pour la location de jeux gonflables pour le Camp de jour
  - 11.4. Animation de l'Est – Paiement de la facture numéro 202139 pour les « disco-mobiles » dans les rues de la Municipalité
  - 11.5. La société – Jeux d'évasion – Dépôt de la soumission reçue
- 12. FINANCES  
Aucun point à l'ordre du jour
- 13. AFFAIRES JURIDIQUES  
Aucun point à l'ordre du jour
- 14. INFORMATIONS
  - 14.1. Prochaine réunion du conseil – Séance ordinaire – lundi 9 août 2021 à 19h30
- 15. AFFAIRES NOUVELLES / VARIA
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2021-07-144.3.1**

#### **3.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2021**

Il est proposé par Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2021 soit adopté en sa forme et teneur.

### **4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

**2021-07-145.4.1**

#### **4.1. Ratification des déboursés du 28 mai au 29 juin 2021 et approbation des comptes du mois**

Il est proposé par Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 28 mai au 29 juin 2021 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 243 522,38 \$, et ce, à même le fonds général de la Municipalité;

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

## **5. CORRESPONDANCES**

### **5.1. Dépôt d'une correspondance reçue de Mme Sylvie Brillon**

Afin que les membres du Conseil municipal puissent en prendre connaissance, le directeur général procède au dépôt d'une correspondance reçue de la part de Mme Sylvie Brillon, le 17 juin 2021.

### **5.2. Dépôt d'une correspondance reçue de M. Robert Gagnon (Corporation PARC Bas-St-Laurent)**

Afin que les membres du Conseil municipal puissent en prendre connaissance, le directeur général procède au dépôt d'une correspondance reçue de la part de M. Robert Gagnon (Corporation PARC Bas-St-Laurent), le 8 juin 2021.

### **5.3. Dépôt d'une correspondance reçue du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)**

Afin que les membres du Conseil municipal puissent en prendre connaissance, le directeur général procède au dépôt d'une correspondance reçue de la part du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le 25 mai 2021.

Celle-ci nous informe que la Municipalité de Cacouna pourra bénéficier d'un montant maximal de 114 368 \$ dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)*.

### **5.4. Dépôt d'une correspondance reçue de M. Jacques Desjardins**

Afin que les membres du Conseil municipal puissent en prendre connaissance, le directeur général procède au dépôt d'une correspondance reçue de la part de M. Jacques Desjardins, le 3 juillet 2021.

## **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **6.1. Dépôt du Résumé du bilan financier au 31 décembre 2020 – Rapport de la Mairesse**

Le directeur général et secrétaire-trésorier procède au dépôt du *Résumé du bilan financier au 31 décembre 2020 – Rapport de la Mairesse* afin que les membres du Conseil et la population puissent en prendre connaissance.

La Mairesse, Mme Ghislaine Daris, en profite pour en faire un bref résumé aux citoyens présents à la séance.

### **6.2. Dépôt des états financiers trimestriels (activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1er avril 2021 au 30 juin 2021)**

Afin de se conformer aux obligations du *Code municipal*, les états financiers trimestriels comprenant les activités de fonctionnement à des fins fiscales (du 1<sup>er</sup> avril

2021 au 30 juin 2021) et l'état de la situation financière (du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 30 juin 2021) sont déposés aux membres du Conseil municipal pour information générale.

**2021-07-146.6.3**

**6.3. DHC Avocats – Paiement de la facture numéro 174542 pour la révision du protocole d'entente avec la Fabrique de Cacouna préalablement à la cession de l'Église**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-11-230.6.8 adoptée par le Conseil municipal lors de la séance régulière s'étant tenue le 9 novembre 2020;

CONSIDÉRANT que par l'adoption de cette résolution, le Conseil municipal a fait part de ses intentions de devenir cessionnaire de l'Église de Cacouna et d'une partie de son terrain;

CONSIDÉRANT qu'avant de procéder à ladite cession, il est impératif qu'un protocole d'entente intervienne entre la Municipalité et la Fabrique de Cacouna afin d'y intégrer l'ensemble des modalités de la transaction;

CONSIDÉRANT que le protocole a été rédigé au meilleur des connaissances des gestionnaires municipaux et qu'il se devait d'être révisé par des professionnels en la matière afin de s'assurer de la légalité de l'ensemble des clauses qu'il contient;

CONSIDÉRANT que la révision du protocole a été réalisée par la firme DHC Avocats Inc.;

Il est proposé par Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de procéder au paiement de la facture numéro 174542 due à la firme DHC Avocats Inc., et ce, pour un montant total de 1 612,81 \$, incluant les taxes applicables;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

**2021-07-147.6.4**

**6.4. Info Dimanche – Achat d'un espace publicitaire pour féliciter les lauréats du Pavillon de l'avenir**

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Cacouna souhaite participer à l'édition spéciale du journal Info Dimanche qui sera publiée le 7 juillet prochain;

CONSIDÉRANT que cette édition spéciale viendra féliciter certains lauréats du Pavillon de l'avenir ayant remporté une bourse d'étude;

CONSIDÉRANT que deux résidents de notre Municipalité se retrouvent parmi les lauréats récompensés, soit M. Martin Lévesque et M. Patrick Sirois;

CONSIDÉRANT que la réussite scolaire des étudiants est au cœur des priorités des membres du Conseil municipal;

Il est proposé par Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna félicite l'ensemble des lauréats du Pavillon de l'avenir ayant remporté une bourse d'étude, et ce, par l'achat d'un espace publicitaire à cet effet dans l'édition spéciale du journal Info Dimanche qui sera publiée le 7 juillet prochain, le tout, pour un montant total de 195,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

**2021-07-148.6.5**

**6.5. Résolution pour demander le report du dépôt de la politique familiale**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Cacouna est en période de mise à jour d'une politique familiale et Municipalité Amie des Aînés (ci-après « MADA »);

CONSIDÉRANT que la démarche de mise à jour de la politique familiale se fait de concert avec la mise à jour de la politique MADA afin de combiner les financements permettant l'embauche d'un chargé de projet;

CONSIDÉRANT que la signature de la convention avec le Secrétariat aux Aînés pour la mise à jour de la politique MADA a eu lieu en janvier 2020;

CONSIDÉRANT que le chargé de projet embauché est entré en fonction le 3 février 2020;

CONSIDÉRANT que le cheminement de la démarche de mise à jour PFM/MADA a subi des retards occasionnés par la crise de la Covid-19;

CONSIDÉRANT que les consultations ont dû être adaptées à la situation de confinement;

CONSIDÉRANT que le dépôt devait avoir lieu en mars 2021;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Famille a octroyé une extension de 4 mois aux municipalités en élaboration ou en mise à jour de leur politique familiale en raison de la crise de la Covid-19, modifiant ainsi la date de dépôt de la Municipalité de Cacouna à juillet 2021;

CONSIDÉRANT que le comité est en élaboration d'un plan d'action;

CONSIDÉRANT l'impossibilité du Conseil municipal de siéger pour adopter par voie de résolution sa Politique Familles et Aînés pendant la période des élections municipales;

Il est proposé par Danielle Gagné  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna procède à une demande de report du dépôt de sa politique familiale auprès du Ministère de la Famille;

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer la convention modifiée, pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

2021-07-149.6.6

**6.6. Résolution d'intention relative à un parc industriel technologique**

CONSIDÉRANT les pouvoirs accordés aux municipalités pour conclure une entente dont l'objet est l'exercice de tout pouvoir qui leur est conféré par la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* (ci-après nommé : « LIIM ») (RLRQ, c. 1-01));

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup souhaitent créer un Parc industriel territorial technologique pour faciliter le développement industriel sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les discussions en cours de constituer une Régie intermunicipale afin de pourvoir à la conception, à l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement de tout ou partie d'un parc industriel territorial technologique sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup au profit des municipalités membres;

CONSIDÉRANT que les municipalités souhaitent se prévaloir de l'article 13.8 de la LIIM pour demander à la MRC de jouer le rôle de régie à cette fin;

Il est proposé par Danielle Gagné  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna déclare à la MRC de Rivière-du-Loup son intention de conclure une entente pour la constitution d'une régie intermunicipale du parc industriel territorial technologique;

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna confirme à la MRC sa volonté de participer au projet de Régie intermunicipale du parc industriel territorial technologique selon la répartition de participation proposée, soit 7,0 % pour la municipalité.

2021-07-150.6.7

**6.7. Résolution demandant à la Société des traversiers du Québec (STQ) de relocaliser la traverse maritime permettant de rejoindre Saint-Siméon au Port de Gros-Cacouna**

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la Société des traversiers du Québec (STQ) afin d'étudier les possibilités de relocaliser la traverse maritime assurant le lien entre la région du Bas-Saint-Laurent et la Municipalité de Saint-Siméon au Port de Gros-Cacouna;

CONSIDÉRANT que plusieurs études antérieures, jumelées à la localisation actuelle du Port de Gros-Cacouna, sont venues confirmer que la situation de ce dernier serait l'endroit le plus approprié et le plus stratégique, tant au niveau socio-économique que touristique, afin d'y aménager la traverse permettant de rejoindre la Municipalité de Saint-Siméon;

CONSIDÉRANT que ces études ont également démontré que la cohabitation entre la vocation actuelle du Port de Gros-Cacouna et une traverse maritime serait entièrement possible;

CONSIDÉRANT que le Port de Gros-Cacouna se situe en eau profonde et qu'il permettrait d'assurer le lien entre le Bas-Saint-Laurent et la Municipalité de Saint-Siméon tout au long de l'année, prolongeant ainsi le service en période hivernale, ce qui constitue un avantage extrêmement important pour les utilisateurs du traversier, tels les particuliers ainsi que les diverses sociétés de transport routier;

CONSIDÉRANT que la situation géographique de la Municipalité de Cacouna, de nombreuses fois considérée comme le « carrefour giratoire de la MRC de Rivière-du-Loup », permettra aux utilisateurs de la traverse de rejoindre plus facilement leur destination en empruntant l'avenue du Port (voie de « contournement » menant directement à l'autoroute Jean-Lesage) qui optimisera leurs déplacements vers l'Est et l'Ouest du Québec, de même que vers le Nouveau-Brunswick et les États-Unis via l'autoroute 85 et la route 185;

CONSIDÉRANT que le Port de Gros-Cacouna se trouve approximativement à une dizaine de kilomètres de plusieurs commerces de la Ville de Rivière-du-Loup et que cette situation ne sera définitivement pas une « barrière » pour les utilisateurs du service désirant se rendre dans ces entreprises;

CONSIDÉRANT qu'en raison de cette position géographique, les impacts socio-économiques sur la Ville de Rivière-du-Loup seront négligeables, et même absents;

Il est proposé par Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'à la lumière de l'ensemble des faits et arguments relatés ci-dessus, le Conseil de la Municipalité de Cacouna demande à la Société des traversiers du Québec de procéder maintenant à la relocalisation de la traverse maritime assurant le lien entre le Bas-Saint-Laurent et la Municipalité de Saint-Siméon au Port de Gros-Cacouna;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à M. Stéphane Lafaut, président-directeur général de la Société des traversiers du Québec, à M. François Bonnardel, ministre des Transports du Québec, à Mme Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports, à Mme Caroline Proulx, ministre du tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, à M. Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, à Mme Anne Dupéré, présidente-directrice générale de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, à M. Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi qu'à M. René Michel Ouellet, président de la Corporation de développement de Cacouna.

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **7.1. Service incendie – Rapport du mois de juin 2021**

Afin que les membres du Conseil municipal puissent en prendre connaissance, le directeur général procède au dépôt du rapport du service incendie du mois de juin 2021.

2021-07-151.7.2

### **7.2. Centre Routier (1994) Inc. – Dépôt de la soumission pour la réparation du système d'échappement du camion autopompe (unité 216)**

CONSIDÉRANT qu'une vérification mécanique du camion autopompe (véhicule du service incendie – unité 216) a révélé qu'un bris mécanique au niveau du système d'échappement devait être réparé afin d'assurer le bon fonctionnement du véhicule;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que l'ensemble des véhicules du Service incendie soient en bon état de fonctionnement afin de maximiser leur efficacité lors des interventions d'urgence;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue pour effectuer les réparations du système d'échappement, à savoir :

Soumissionnaire	Montant total (incluant les taxes)
Centre Routier (1994) Inc.	1 031,27 \$

Il est proposé par Benoît Thériault  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission reçue du Centre Routier (1994) Inc., et ce, pour effectuer les réparations nécessaires au bon fonctionnement du système d'échappement du camion autopompe;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus dès que la réparation aura été effectuée, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

## 8. TRAVAUX PUBLICS

Aucun point à l'ordre du jour.

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU

2021-07-152.9.1

### **9.1. Xylem Inc. – Dépôt de la soumission pour la réparation de la pompe de la station de pompage située sur la rue Grève**

CONSIDÉRANT que la pompe assurant le fonctionnement de la station de pompage située sur la rue de la Grève a cessé de fonctionner correctement et que des réparations au niveau du système hydraulique doivent être effectuées afin qu'elle redevienne efficace;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif que les stations de pompage de la Municipalité soient en bon état de fonctionnement afin que le réseau d'égout municipal soit en mesure de répondre aux besoins des citoyens;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue pour le remplacement de ladite pompe, à savoir :

Soumissionnaire	Montant total (excluant les taxes)
Xylem Inc.	2 546,81 \$

Il est proposé par Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission reçue de l'entreprise Xylem Inc., et ce, pour le remplacement du système hydraulique de la pompe assurant le fonctionnement de la station de pompage de la rue de la Grève;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus dès que la réparation de la pompe aura été effectuée, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

## **10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **10.1. Permis – Rapport mensuel du mois de juin 2021**

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation émis au cours du mois de juin 2021 est déposé au Conseil municipal pour information générale.

## **11. LOISIRS ET CULTURE**

### **11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel du mois de juin 2021**

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois de juin 2021 est déposé au Conseil municipal pour information générale.

**2021-07-153.11.2**

### **11.2. Demande de gratuité – Cours de Cerveau direction**

CONSIDÉRANT qu'une demande de gratuité de la part du Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup a été reçue par la Municipalité de Cacouna;

CONSIDÉRANT que cette demande de gratuité concerne la location, à titre gratuit, d'une salle de la Municipalité de Cacouna afin d'offrir des Cours de cerveau direction à la population dès le mois de septembre prochain;

CONSIDÉRANT que depuis près de quatre (4) ans cette activité est un succès dans la Municipalité, puisque plus de quinze (15) personnes participent à chaque séance;

Il est proposé par Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de louer, à titre gratuit, une salle convenable au Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup afin qu'il puisse dispenser les Cours de cerveau direction à la population dès le mois de septembre 2021;

QUE cette acceptation est conditionnelle à ce que les mesures sanitaires en lien avec la pandémie due à la COVID-19 puissent être respectées;

QUE cette acceptation est conditionnelle à ce que le Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup assume les coûts de désinfection sanitaire du local prêté au montant de 50,00 \$, et ce, après chaque cours donné dans la salle en question (dans la cas où les mesures sanitaires qui seront en place à ce moment exigent toujours une telle désinfection);

QUE cette acceptation est conditionnelle à ce qu'une salle convenable soit disponible pour la dispense des cours aux périodes demandées.

2021-07-154.11.3

**11.3. Amusement Cyclone – Dépôt de la soumission pour la location de jeux gonflables pour le Camp de jour**

CONSIDÉRANT qu'en raison des mesures sanitaires toujours en vigueur en lien avec la Covid-19, les activités offertes pour les enfants participant au Camp de jour sont plutôt limitées;

CONSIDÉRANT qu'en raison de ces mesures, les activités à l'extérieur de la région deviennent pratiquement irréalisables;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif que les enfants puissent avoir accès à des activités diversifiées afin d'apprécier le plus possible leur participation au Camp de jour;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue pour la location de jeux gonflables qui seront installés sur les terrains extérieurs du Centre de Loisirs Place St-Georges le 14 juillet prochain, à savoir :

Soumissionnaire	Montant total (incluant les taxes)
Amusements Cyclone	1 494,68 \$

Il est proposé par Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission reçue de l'entreprise Amusements Cyclone, et ce, pour la location de jeux gonflables qui seront mis à la disposition des jeunes participant au Camp de jour le 14 juillet prochain;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus dès que l'activité aura été dispensée, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

2021-07-155.11.4

**11.4. Animation de l'Est – Paiement de la facture numéro 202139 pour les « disco-mobiles » dans les rues de la Municipalité**

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Cacouna a retenu les services de l'entreprise Animation de l'Est afin d'offrir à la population des « disco-mobiles » dans les rues de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il était impératif d'offrir quelques activités respectant les mesures sanitaires en vigueur afin de divertir la population en ce début de période estivale;

CONSIDÉRANT que ces activités ont été un véritable succès et qu'elles ont été excessivement appréciées par la population;

Il est proposé par Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de procéder au paiement de la facture numéro 202139, au montant de 1 379,70 \$, incluant les taxes applicables, reçue de l'entreprise Animation de l'Est, et ce, pour les activités de « disco-mobiles » réalisées sur le territoire de la Municipalité au cours des dernières semaines;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

2021-07-156.11.5

**11.5. La société – Jeux d'évasion – Dépôt de la soumission reçue**

CONSIDÉRANT qu'en raison des mesures sanitaires toujours en vigueur en lien avec la Covid-19, les activités offertes pour les enfants participant au Camp de jour sont plutôt limitées;

CONSIDÉRANT qu'en raison de ces mesures, les activités à l'extérieur de la région deviennent pratiquement irréalisables;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif que les enfants puissent avoir accès à des activités diversifiées afin d'apprécier le plus possible leur participation au Camp de jour;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue pour la location d'un jeu de minigolf qui sera installé sur les terrains extérieurs du Centre de Loisirs Place St-Georges le 8 juillet prochain, à savoir :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant total (incluant les taxes)</b>
La société – Jeux d'évasion	678,33 \$

Il est proposé par Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission reçue de l'entreprise La Société - Jeu d'évasion, et ce, pour la location d'un jeu de minigolf qui sera mis à la disposition des jeunes participant au Camp de jour le 8 juillet prochain;

QUE Madame Ghislaine Daris, Mairesse, et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à effectuer le paiement mentionné ci-dessus dès que l'activité aura été dispensé, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

**12. FINANCES**

Aucun point à l'ordre du jour.

**13. AFFAIRES JURIDIQUES**

Aucun point à l'ordre du jour.

**14. INFORMATIONS**

**14.1. Prochaine réunion du Conseil – Séance ordinaire – lundi 9 août 2021 à 19h30**

**15. AFFAIRES NOUVELLES / VARIA**

Aucun point à l'ordre du jour.

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question posée de la part du citoyen présent.

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-07-157.17.1**

**17.1. Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 20h25 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Je, Ghislaine Daris, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 paragraphe 2 du *Code municipal*.

(Signé)

\_\_\_\_\_  
Ghislaine Daris  
Mairesse

(Signé)

\_\_\_\_\_  
Ghislaine Daris  
Mairesse

(Signé)

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Félix Bérubé, notaire  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

\*\*\*\*\*